

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 12 (1932)
Heft: 5

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE ÉCONOMIQUE FRANCO-SUISSE

Organe mensuel officiel

de la

Chambre de Commerce suisse en France

16, Avenue de l'Opéra
Paris-I^{er}

Septembre-Octobre 1932

N° 5

TÉLÉPHONE
Opéra 90-68

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE
Commersuis-Paris 111

La Revue économique franco-suisse
fait suite au Bulletin mensuel
de la Chambre de Commerce suisse
en France

Le numéro : 3 fr.
Un an : fr. 30
(argent français)

CHÈQUES POSTAUX
Paris 32-44

L'Orientation professionnelle en Suisse

Ce numéro emprunte une importance particulière à l'article que, sur notre demande, M. le Docteur Heinis a bien voulu composer pour notre Revue. On sait quelle est la compétence en cette matière du Directeur de l'Institut d'Orientation professionnelle de Genève. Nous sommes très heureux de pouvoir publier les lignes suivantes dont nos lecteurs ne manqueront pas d'apprécier le haut intérêt.

Au sens large l'orientation professionnelle (O. P.) en Suisse peut être définie : l'action systématique consistant à amener la jeunesse dans la vie professionnelle et industrielle. Cette action dépasse donc de beaucoup ce que l'on appelle l'orientation à proprement parler; elle s'étend au placement et plus loin encore à une certaine surveillance ou plutôt à la protection du jeune homme ou de la jeune fille dans l'apprentissage. Cette action présente en outre un aspect pédagogique, éducatif, pour lequel nous réserverons le nom de pré-orientation (première initiation aux diverses formes d'activité professionnelle, développement du goût au travail, etc.). C'est évidemment à l'école et à la famille qu'appartient cette préparation. Mais l'O. P. au sens strict consiste essentiellement à guider, à conseiller parents et enfants dans le choix du métier. Cette tâche incombe à l'orienteur ou conseil-

ler de vocation. La fonction est nouvelle et c'est à un spécialiste, pourvu d'une large et solide culture scientifique, qu'elle doit être confiée. Travaillant en collaboration avec le médecin, l'école, la famille et les organes d'informations économiques (Offices ou Chambres de travail, syndicats patronaux et ouvriers, etc., etc.), l'orienteur assure — comme seul un spécialiste peut le faire — l'« instruction » de chaque cas particulier et fournit ainsi aux parents les éléments d'un choix judicieux, raisonné. Quand on considère la façon aveugle et hasardeuse dont se fait habituellement le choix de la profession, et les mécomptes qui s'en suivent, on conçoit la nécessité d'une orientation professionnelle *rationnellement organisée*.

Par là il faut entendre une solution aussi complète, aussi conforme que possible aux exigences de la raison et de l'expérience. Un tel but ne saurait être atteint du premier coup. Mais l'histoire du problème montre, en Suisse comme ailleurs, un acheminement en quelque sorte inévitable vers cette solution rationnelle. L'évolution de la médecine n'a-t-elle pas obéi, elle aussi, à cette loi qui tend à substituer le rationnel au simple empirisme?

Comme dans les autres pays le mouvement de l'O. P. est issu, en Suisse, de préoccupa-